

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 05 mars 2020

L'an deux mille vingt et le cinq mars à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, président.

Date de convocation : 28 février 2020.

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 2 votants : 2

Objet : Procès-verbal de constat d'absence de quorum.

La séance est ouverte par le Président André VOLLE à 20h30 qui constate :

- La présence des membres du CCAS suivants :
 - André VOLLE, Christiane CROZIER.
- Les membres excusés :
 - Paul BOMBRUN.
 - Catia PIQUEMAL.
 - Marie-France LEBRAT
- Les membres absents :
 - Marie-Christine RAMUS, Saleha ACHOUR, Julie GENDRON, Suzanne LASCOMBE.

Seuls 2 membres sur 9 en exercice sont présents.

Le quorum n'étant pas atteint, le conseil d'administration ne peut valablement délibérer.

Conformément au CGCT les membres du conseil d'administration seront à nouveau convoqués pour le Jeudi 12 mars 2020 à 20h30. Le CA pourra alors délibérer sans condition de quorum.

La séance est levée à 20h45.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 05 mars 2020.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 06 mars 2020.
LE PRESIDENT
ANDRE VOLLE



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 MARS 2020